

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Mardi 8 mars 2016

L'an deux mille seize et le mardi huit mars à dix-huit heures quarante-cinq, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration à la salle sous la Mairie de Seyne-les-Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président et Mme Nancy Daumas en est nommée Secrétaire.

Les membres présents sont : Jacques Blondelle, Jean-Noël Tron, André Collomb, Mireille Savornin, Dominique Colombani, Jean-Claude Mathieu, Jean-Louis Martinez, Sophie Richaud, Jean-Paul Pilli, Patrick Laurent, Michel Jame, Philippe Chauvin et Gilbert Mathieu. Les membres représentés sont: Corinne Labeille, Christophe Cuhe, Xavier Héritier. Soit un total de 16 administrateurs présents ou représentés. Est présente mais non membre du CA: Nancy Daumas, salariée à l'USB. Sont excusés : Corinne Labeille (Secrétaire USB), Bernard Pastre (Président de l'activité Pétanque et jeu Provençal), Stéphanie Avide (Présidente de l'activité Marsouin) et Kevin Rougon (président de l'activité Foot)

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- CNDS 2016
- Annuaire CCPS
- Mise à jour et refonte du site Internet
- Logiciel comptabilité
- Courses pédestres 2016 : Effort Vauban et Trail de Dormillouse
- Veillé du Bastion : Thème sur le sport
- Remise des prix USB
- T-shirts USB
- Emploi : remplacement de la salariée
- Questions diverses

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Gilbert Mathieu demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Vote : Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée à l'unanimité.



Blanche Bès Serre-Ponçon

Première résolution : CNDS 2016

Campagne CNDS 2016 :

Suite à la réunion CNDS à destination des clubs, Gilbert nous transmet les informations suivantes :
Les mêmes thématiques que l'an dernier ont été abordé pour les demandes de subventions CNDS.

Zones prioritaires : ZZR, quartiers sensibles et ATP (communes du Val de Durance)

Les axes stratégiques et thématiques éligibles :

- Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive
- Promotion des actions en faveur de la santé
- La sécurité des pratiques et la protection des pratiquants
- éthique et citoyenneté

Le nombre d'actions éligibles par type de porteurs

- 4 actions pour un club omnisports uniquement présentées par l'association « mère » dans le cadre de son affiliation à une fédération

En outre chaque porteur dans le cadre du « Plan Citoyens du Sport » peut présenter dans l'axe stratégique « correction des inégalités d'accès à la pratique sportive »

1 action complémentaire dans chaque objectif suivant :

- Diversifier et développer l'offre pratique sportive féminine au sein des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville(QPV)
- Agir pour le « j'apprends à nager »

Autre nouvelle information : Il n'y a plus d'exemplaire du dossier à renvoyer aux comités départementaux.

Gilbert rappelle aux sections qui ont obtenu une subvention en 2015 de fournir le plus rapidement possible le compte rendu de l'action avec le budget réalisé de l'action.

Gilbert a pris rendez-vous avec Jean-Marie Debra et Annie Jaubert de la DDCSPP 04 jeudi 10 mars afin qu'ils nous aiguillent sur les démarches à suivre pour le montage de notre dossier par rapport à notre situation de club omnisports.

Suite à cet entretien, Gilbert nous donnera les directives à suivre pour le montage du dossier ainsi que toutes les pièces complémentaires à fournir.

Les sections doivent fournir dès à présent une attestation d'affiliation de leur fédération respective ainsi que leur budget prévisionnel d'action CNDS 2016.

Information complémentaire : Nous avons la possibilité d'enregistrer les documents que nous devons fournir pour les dossiers de subvention sur le site service-public.fr après y avoir créé un compte.

Rappel de la date limite du dépôt de dossier CNDS : lundi 21 mars 2016

Deuxième résolution : annuaire CCPS

Gilbert rappelle qu'un annuaire répertoriant toutes les associations va être réalisé par la CCPS, il demande à toutes les sections qui n'ont pas encore fourni leurs textes et les mises à jour des coordonnées de le faire dans les plus bref délais afin qu'on soit en mesure de leur donner toutes les informations au moment où ils nous les demanderont.

Troisième résolution : Site internet

Suite à la validation du devis, Oyopi a commencé les travaux de mise à jour du site internet. La migration du site vers la version Joomla 3 a été faite. Tout le contenu du site a été également migré, c'est pourquoi Oyopi conseille de ne pas faire de nouveaux articles avant la mise en ligne car ceux-ci seraient perdus et devraient être refaits. La mise en ligne du nouveau site devrait être faite avant la fin du mois de mars.

Quatrième résolution : Logiciel comptabilité

La commande du logiciel BasicCompta a été faite auprès du CDOS.

Rappel du coût par section : 35€/an

Chaque section possèdera son propre compte avec ses propres codes d'accès. 18 comptes au total : 17 comptes section + 1 compte USB générale.

Une formation obligatoire va être mise en place le plus rapidement possible pour les trésoriers et trésoriers adjoints de chaque section. Les présidents de chaque section sont également vivement conseillés à suivre la formation. Lors de cette journée, il est souhaitable que chaque section possède son ordinateur pour un meilleur apprentissage.

En fonction des disponibilités de la formatrice du CDOS, nous ferons un « doodle » (planification d'évènement) pour proposer à chaque section les dates par mail : chacun pourra alors cocher les dates où il sera disponible.

La date de la formation sera fixée d'après les résultats du sondage réalisé par « doodle » en fonction des réponses de chacun.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : course pédestre 2016 : Effort Vauban et Trail de Dormillouse

Effort Vauban: dimanche 19 juin 2016, au programme deux parcours 23km et 12 km fixé à 8h30 et 10h, plus une course enfant. Cette année nous allons avoir besoin de plus de signaleurs pour le 23km. Gilbert demande aux présidents de chaque section de commencer en parler autour d'eux pour avoir le maximum de bénévoles ce jour-là. Une réunion d'organisation de la course et notamment de la mise en place des postes de signaleurs se fera courant mois de mai.

Trail de Dormillouse: dimanche 14 août 2016, pas de grands changements au programme, toujours trois parcours 42km, 24km et 10km dont les départs se feront à 8h, 8h30 et 10h, un trail kid sera organisé en plus. Idem que pour l'Effort Vauban, nous allons avoir besoin de signaleurs. Une réunion sera également prévue en amont pour la préparation de la course.

Sixième résolution : Veillée du bastion : thème sur le sport

Principe des veillées du Bastion : tous les 1er vendredi du mois est abordé un thème par des personnes bénévoles. Gilbert a choisi le 7 octobre sur le thème du sport.

Objectif :

- Présentation brève de l'histoire de l'USB par Gilbert.
- Présentation sous forme de diaporama photo et vidéos réalisé par Jean-Baptiste lors de sa mission en service civique.
- Invitation d'un maximum de pratiquants d'aujourd'hui et d'autrefois pour raconter des anecdotes. Recueillir le maximum de témoignages d'anciens pratiquants avec des documents et du matériel d'époque.

Gilbert demande aux présidents de chaque section de commencer à en parler autour d'eux et d'inviter les personnes à cette veillée.

Septième résolution : remise des prix de l'USB

Rappel de la date et du lieu proposé lors du dernier CA : après l'assemblée générale de l'USB qui se déroulera fin octobre au gymnase de la maison des jeunes. Ce lieu peut accueillir beaucoup de monde et dispose d'une estrade pour mettre en valeur les sportifs et les bénévoles.

Objectif : Définir l'organisation de la soirée, déterminer les récompenses donner aux enfants et comment valoriser les performances. Organisation d'un repas et d'une buvette.

Gilbert invite toutes les sections

Le but étant de récompenser tous les enfants, reste à définir quelles récompenses leur donner ?

Comment valoriser

Proposition de déroulement de la remise des récompenses : présentation des sections sur l'estrade avec films et photos (reportages réalisés par Babou), remise des prix, buvette, soirée dansante.

Chaque section devra fournir la liste des personnes à récompenser ainsi que le nombre de personne présentes. Les sections peuvent d'ores et déjà réfléchir au déroulement plus précis de cette soirée et envoyer leurs propositions par mail à Nancy.

Propositions adoptées à l'unanimité et à étoffer avant validation du programme lors du prochain CA

Huitième résolution : T-shirts

Présentation des deux propositions de maquette du T-shirt réalisées par Marie-Laure Guieu.

Le but étant de faire réaliser des T-shirt pour tous les adhérents de l'USB (enfants et adultes) à un prix accessible à tous.

Objectif : Unir tous les clubs sur un même support et valoriser l'association Union Sportive de la Blanche sur un support de communication.

Moyen : Rassembler et faire apparaître toutes les activités que propose l'USB sur un même T-shirt avec le logo et l'adresse du site Internet apparent.

Choix du support : T-shirt pour être porté par un maximum d'adhérents (enfants et adultes)

Description T-shirt :

Matière : coton

Couleur : blanc

Visuel au dos en couleur : 18 pictogrammes représentant toutes les activités de l'USB formant un carré comprenant le logo de l'USB en bas à droite

Visuel devant côté cœur : logo de l'USB intégrant l'adresse du site Internet.

Les propositions vont être envoyées aux clubs par mail afin de faire un petit sondage pour valider le visuel et connaître les modifications à apporter sur les pictogrammes pour ceux qui le souhaitent.

Des demandes de devis ont été faites, en attente de réponse, pour connaître les tarifs de la réalisation de ces T-shirts. Nous les communiquerons par mail aux clubs dès que nous aurons les informations.

***Proposition du projet de la réalisation d'un T-shirt commun à tous les clubs validé.
Maquette des T-shirts et devis en attente de validation.***

Neuvième résolution : Emploi, remplacement de la salariée

La salariée annonce au bureau qu'elle attend un bébé prévu pour septembre 2016.

Gilbert informe donc qu'il faut penser au remplacement de la salariée pendant la durée de son congé maternité et de son éventuel congé parental. Il faut également penser à former la personne qui va remplacer la salariée : prévoir une période d'un minimum 1 mois avant le départ de la salariée où les deux personnes travailleront en binôme.

Profil recherché souhaité : personne jeune, dynamique, polyvalente et capable de travailler en équipe.

Type de contrat proposé : CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi). Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) est un contrat aidé dans le secteur non marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. La durée de la prise en charge ne peut être inférieure à 6 mois et elle peut être prolongée dans la limite totale d'une durée de 24 mois en fonction de la situation du bénéficiaire et de l'évaluation des actions réalisées au cours du contrat en vue de favoriser l'insertion durable du salarié. Le CUI-CAE peut être à temps plein ou à temps partiel. Le salarié embauché en CUI-CAE peut bénéficier d'un accompagnement, de formations ou de la validation des acquis de l'expérience. Pendant la durée du contrat, l'employeur s'engage à mettre en œuvre les actions prévues dans la convention

Rémunération du CAE/CUI : smic horaire

Date de recrutement souhaité : Mai / juin pour former la personne avant le départ en congé maternité de la salariée.

Gilbert émet le souhait de trouver quelqu'un en interne avant de publier des annonces de recrutement.

Décision acceptée à l'unanimité.

Dixième résolution : questions diverses

Informations diverses : Mireille informe que la rencontre de Rugby est reportée au 23 avril 2016 sur le stade de la maison des Jeunes à Seyne-les-Alpes.

Autre information : Le Trail de la Javie (5 épreuves : course à pied, VTT, relais course à pied VTT) va se faire à Seyne-les-Alpes le 8 mai 2016, l'organisateur est l'UFOLEP.

Question de Patrick Laurent : Qui va délivrer les VTT pass Été ? Il y a eu un accord verbal avec Montclar mais rien n'a été décidé depuis. Grand-Puy n'ouvre pas la station avant le 14 juillet pour cause de travaux (nouveau télésiège). Pas d'entretien des pistes de VTT à Chabanon du coup les jeunes ne sont pas motivés pour y aller. Gilbert va se renseigner auprès de l'Office du tourisme pour savoir qui va les délivrer cette année.

Intervention de Michel Jame : Monique Noguera est intéressée pour reprendre et gérer la buvette cet été. La Mairie de Seyne veut savoir si l'USB ne s'y oppose pas au vue de sa convention (renouvelable chaque année). Gilbert intervient en rappelant que l'USB a tenu la buvette pour rendre service à la commune de Seyne. L'USB manque de disponibilités pour s'investir dans cette buvette du coup si Monique est intéressée, l'USB ne s'oppose pas à lui laisser la gérance. Les tables et chaises pourront lui être mises à disposition sous forme de convention.

Décision acceptée à l'unanimité.

Nouvelle du Dojo : Jean-Paul Pilli informe l'USB que l'assurance de la Mairie ne prends pas en charge le remboursement du matériel appartenant au full contact qui a été volé dans le Dojo. Gilbert informe que l'USB possède une assurance souscrite auprès d'Allianz pour tous les locaux. Le bureau va se renseigner auprès d'Allianz si le contrat peut prendre en charge ce type de dégât.

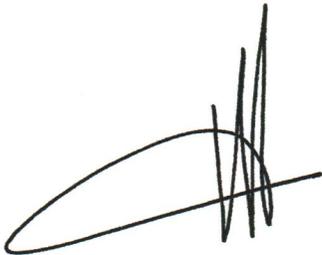
Le bureau va également se renseigner par la même occasion quelles sont garanties que couvre le contrat de d'assurance de l'USB.
Gilbert souhaite que ce soit à l'ordre du jour du prochain CA.

Autres informations de Sophie Richaud : Nouveau cours de gym le jeudi à 18h30 avec Caroline Pons séance de cardio. A la maison du Pays. Reprise des cours de gym enfant après les vacances de Pâques.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h45.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Mardi 8 mars 2016, signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président, Gilbert MATHIEU



La Secrétaire de séance, Nancy Daumas

